Rapport annuel
de la ville d'Ottawa

2019

Rapport annuel 2019

Message du Maire

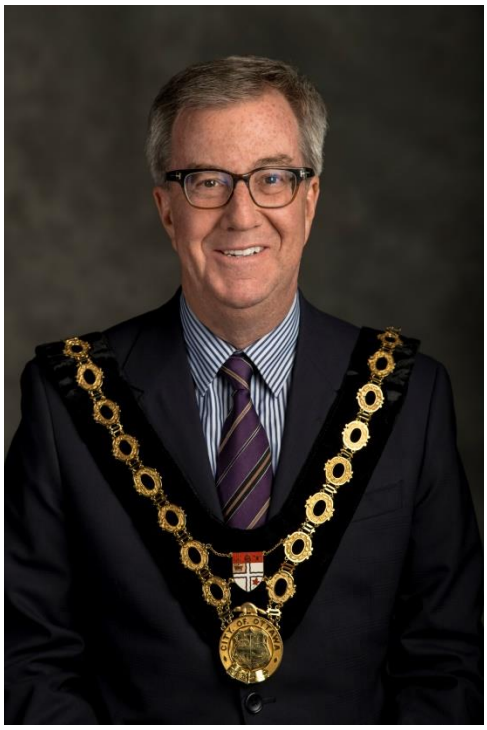

Le Rapport annuel 2019 de la Ville d'Ottawa montre clairement comment la municipalité a maintenu une gestion financière saine qui garantit l'abordabilité aux résidents et permet de continuer à investir judicieusement dans nos priorités communautaires, tels le réseau routier et l'infrastructure, le logement, la croissance durable et le développement économique.

En 2017, Ottawa a accueilli des visiteurs des quatre coins du pays et du monde pour les célébrations du 150e anniversaire de la Confédération canadienne. En 2019, l'industrie a continué sa croissance, enregistrant une fois de plus une forte augmentation de 4,3 pour cent des nuitées dans les hôtels, avec des visiteurs de 179 pays. La confiance dans notre industrie touristique continue de croître, avec des investissements de 25 millions de dollars pour les améliorations en cours à l'Aéroport international d'Ottawa, en plus d'un nouvel hôtel ALT et d'une station de TLR dotés tous deux d'un accès direct au terminal.

Le projet du train léger sur rail (TLR) de la Ligne de la Confédération de l'O-Train a ouvert ses portes aux passagers en septembre. La Ville continue de travailler avec ses partenaires du Groupe de transport Rideau pour accroître les services de transport en commun et améliorer la fiabilité de notre réseau de transport pour les résidents comme pour les visiteurs.

Par ailleurs, nous avons continué de faire d'importants investissements dans les infrastructures que sont les rues, les trottoirs, le réseau cyclable et les routes rurales. Au cours de l'année écoulée, la magnifique nouvelle passerelle Flora a été achevée en vue d'augmenter les options de transport actif pour les résidents d'Ottawa. Cette passerelle populaire enjambant le canal Rideau relie maintenant les résidents du

Vieil Ottawa-Est à Lansdowne et au Glebe en plus d'améliorer grandement nos réseaux piétonniers et cyclables.

La Ville d'Ottawa met tout en œuvre pour équilibrer les investissements dans les infrastructures et le financement intégral des services essentiels sur lesquels les résidents comptent au quotidien, de l'approvisionnement en eau potable au déneigement en passant par la collecte des déchets. Le tunnel de stockage des égouts unitaires, qui devrait être terminé cette année, constitue un investissement écologique visant à assurer la santé de nos cours d'eau pour les générations à venir.

Ottawa a conservé son caractère de ville bienveillante en s'attelant à renforcer ses partenariats avec des organismes communautaires et ses investissements dans sa stratégie décennale de logement abordable et de lutte contre l'itinérance. Par exemple, la Ville a investi 15 millions de dollars pour construire de nouveaux logements abordables. Il s'agit de la plus importante contribution aux immobilisations de l'histoire de la Ville en vue d'accroître l'offre de logements abordables partout à Ottawa. La Ville continuera de favoriser ce travail en concentrant ses efforts sur le développement de logements abordables le long de son TLR et du réseau de transport en commun prioritaire.

Nombreuses ont été les réussites et les réalisations en 2019. Ottawa est en bonne position pour gérer la situation financière à laquelle nous pourrions faire face à l'avenir. Hors de tout doute, l'année qui vient comprendra pour nous certains défis, tant à titre financier qu'à titre de Ville, mais nous continuerons de travailler sans relâche pour assurer qu'Ottawa demeure une ville prospère, bienveillante et abordable pour tous.

Meilleures salutations,

Jim Watson
Maire

Rapport annuel 2019

Message du directeur municipal

Le Rapport annuel 2019 de la Ville d'Ottawa confirme que la Ville jouit toujours d'une solide situation financière et reçoit les meilleures cotes de crédit possibles de Standard and Poor's Rating Services et de Moody's Investor Services. La prévoyance financière et la prudence du Conseil ont permis des hausses annuelles de taxes modérées, de faibles niveaux d'endettement et un flux de trésorerie stable qui nous placent en excellente position de croissance et de prospérité futures.

Je suis convaincu qu'en poursuivant leur collaboration, les élus, le personnel de la Ville et les partenaires communautaires seront en mesure de renforcer la réputation d'Ottawa en tant que ville de calibre mondial où vivre, travailler, se rendre et investir.

Steve Kanellakos
Directeur municipal

Analyse des états financiers de 2019

PRÉSENTATION

Le rapport financier annuel de 2019 de la Ville d'Ottawa comprend les états financiers consolidés audités préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), comme l'exige la *Loi sur les municipalités de l'Ontario*.

Il incombe à l'administration de la Ville d'Ottawa de préparer l'analyse des états financiers. Cette analyse doit être lue parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux tableaux financiers et statistiques.

L'analyse des états financiers présente aux parties prenantes la façon dont la Ville gère les ressources financières qui lui sont confiées pour fournir des infrastructures et des services municipaux ainsi que les activités importantes qui ont eu une incidence sur les résultats de 2019 ou qui pourraient en avoir une sur les résultats futurs.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Comme le montrent les statistiques présentées ci-dessous, la Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier et aux permis de construire en 2019.

Au 31 décembre 2019, avec informations comparatives de 2018.

Contexte économique	**2019**	**2018**	**% de changement**
Population	1 006 210	991 429	1,5 %
Mises en chantier – Secteur résidentiel[1]	7 782	7 539	3,2 %
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	3 262	2 976	9,6 %
Inflation – Augmentation annuelle de l'IPC[2] (%)	2,0 %	2,5%	(20) %
Taux de chômage[2] (%)	4,7	4,6	2,2 %

À la fin de l'année 2019, la population de la Ville d'Ottawa était estimée à 1 006 210 habitants, soit une augmentation de 23,6 % depuis 2001 (814 200). Ce taux de croissance est plus élevé que ceux de l'Ontario (23,2 %) et du Canada (21,9 %). Ottawa représente environ les trois quarts de la population de la grande région d'Ottawa-Gatineau, dont la population s'élevait à plus de 1,4 million d'habitants à la fin de 2019.

La croissance démographique devrait se poursuivre. La Ville a d'ailleurs préparé des projections du taux de croissance pour la période allant de 2011 à 2031. Selon son plan officiel, de 2019 à 2031, la population de la Ville d'Ottawa devrait augmenter de

---

[1] *Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)*
[2] *Statistique Canada*

14,3 %, de sorte qu'elle passerait de 1 006 210 à 1,15 million d'habitants. Il convient de noter que cette croissance est en grande partie attribuable à l'immigration.

PERSPECTIVES

La Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage de la Ville, qui s'établit à 4,7 %, est resté inférieur au taux de chômage provincial de 2019 de 5,6 %.

La Ville a établi des relations constructives avec différents ordres de gouvernement et le secteur privé afin d'obtenir un financement durable pour fournir les infrastructures municipales nécessaires au soutien d'une économie saine aux échelles locale, provinciale et nationale. De plus, le financement soutenu provenant de la taxe sur l'essence, conjugué aux engagements fédéral et provincial visant à aider la Ville à financer son projet de construction de train léger, l'O-Train (Étapes 1 et 2), permettra d'assurer la mise en place des infrastructures requises pour répondre aux besoins de transport en commun de nos résidents.

FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018 *[en milliers de dollars]*

Situation financière consolidée	2019	2018
A. Actifs financiers	2 841 232 $	2 688 400 $
B. Passifs financiers	5 335 221	4 933 186
C. Dette nette (A - B)	(2 493 989)	(2 244 786)
D. Actifs non financiers	17 146 418	16 040 253
E. Excédent accumulé (C + D)	14 652 429 $	13 795 467 $

L'Étape 1 de l'O-Train, qui est entrée en service en 2019, ainsi que l'amorce de la construction de l'Étape 2, ont continué d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés. Les coûts du travail accompli pour l'Étape 2 ont été capitalisés à titre d'actifs en construction et représentent 836 millions de dollars du total des actifs en construction de 1,4 milliard de dollars.

Les actifs financiers se sont accrus d'environ 153 millions de dollars, en raison principalement des facteurs suivants :

> Les comptes débiteurs ont augmenté d'environ 30 millions de dollars principalement pour le financement de l'Étape 2 du projet de train léger de la part des principaux ordres du gouvernement.
>
> Les placements dans des entreprises publiques ont augmenté de 7 millions de dollars en raison de la hausse de la valeur de l'actif net d'Hydro Ottawa. Cette augmentation représente le solde de la quote-part du résultat d'Hydro Ottawa

d’environ 29 millions de dollars et des dividendes versés de 22 millions de dollars revenant à la Ville.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont continué d’être privilégiés afin de mieux s’harmoniser aux conditions du marché. Le total de l’ensemble des investissements ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont accrus de 116 millions de dollars comparativement à l’année précédente.

Les passifs financiers se sont accrus d’environ 402 millions de dollars en 2019.

Les comptes créditeurs et charges à payer ont décru d’environ 455 millions de dollars en 2019. La diminution est principalement due à la mise en service de l’Étape 1 du TLR en 2019. La plus grande partie de cette diminution était pour le remboursement du financement privé de 300 millions de dollars sur la période de concession de trente ans une fois que l’Étape 1 est entrée en service, conformément à l’entente du contrat.

Les revenus reportés ont augmenté d’environ 158 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des redevances d’aménagement perçues. Les montants reçus au titre des redevances d’aménagement sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu’à l’exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées et sont alors enregistrés à titre de revenus. En 2019, il y a eu une augmentation du nombre de demandes de permis de construire reçues avant l’adoption de droits plus élevés de permis de construire.

Les avantages sociaux futurs et régimes de retraite ont augmenté d’environ 40 millions de dollars. Les avantages sociaux futurs des employés comprennent une hausse de 25 millions de dollars découlant d’une augmentation des demandes de prestation d’invalidité de longue durée. Les employés prennent leur retraite à un âge plus avancé et ont donc besoin de plus de prestations de maladie. Une augmentation de 16 millions de dollars a été comptabilisée pour l’indexation de la Caisse de retraite de la Ville d’Ottawa à l’égard du coût antérieur d’ajustement au coût de la vie et a été comptabilisée pour la première fois dans les états financiers en 2019 en raison d’un changement apporté au traitement comptable. Ces éléments de passif ont été partiellement compensés par une réduction de 1 million de dollars dans les actifs actuariels de la Caisse de retraite de la Ville d’Ottawa.

La dette à long terme nette a augmenté d’environ 645 millions de dollars, ce qui correspond à l’écart entre la nouvelle émission obligataire de 770 millions de dollars et le remboursement de 125 millions de dollars du capital de la dette. Le financement privé de 300 millions de dollars associé à l’Étape 1 du projet de TLR est inclus dans les nouveaux titres de créances émis.

Les obligations découlant de l’emprunt hypothécaire et de l’actif loué ont augmenté d’environ 4 millions de dollars.

D’autres passifs, ce qui comprend les intérêts courus, les activités de fermeture et d’après-fermeture des sites contaminés et des décharges ont augmenté d’environ 10 millions de dollars.

Les actifs non financiers, qui englobent principalement les immobilisations corporelles, ont progressé d’environ 1,1 milliard de dollars, ce qui est dû en partie au maintien des dépenses liées à l’O-Train pour l’Étape 1 et l’Étape 2.

La dette nette constitue la différence entre l’actif et le passif de la Ville. C’est une mesure des produits futurs requis pour s’acquitter des coûts au titre des transactions passées. En 2019, la dette nette s’est établie à 2,49 milliards de dollars, soit une hausse de 249 millions de dollars comparativement à 2,24 milliards de dollars en 2018.

L’excédent accumulé a progressé de 857 millions de dollars, déduction faite de l’augmentation de l’investissement de la Ville dans les immobilisations corporelles de 1,013 milliards de dollars, une diminution des réserves de 77 millions de dollars et une augmentation de l’investissement de la Ville dans Hydro Ottawa de 7 millions de dollars, compensé par la hausse du passif non capitalisé de 79 millions de dollars et une diminution de 7 millions de dollars dans la Caisse de retraite de la Ville d’Ottawa.

REVUE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

Produits – Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels	**Budget 2019**	**Résultats réels 2019**	**Favorable/ (défavorable)**
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités	1 857 172 $	1 864 760 $	7 588 $
Paiements de transfert	937 282	1 083 242	145 960
Redevances et frais d'utilisation	892 042	903 328	11 286
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	474 514	474 514	0
Redevances d'aménagement	132 242	127 164	(5 078)
Revenus de placement	37 342	45 866	8 524
Amendes et pénalités	32 042	37 897	5 855
Autres produits	62 868	63 245	377
Quote-part des gains de l'entreprises publiques	30 129	32 429	2 300
Total des revenus	**4 455 633 $**	**4 632 445 $**	176 812 $

Les paiements de transfert ont été supérieurs aux montants budgétés, surtout en raison d'une augmentation ponctuelle de financement de la taxe sur l'essence ainsi que d'un financement accru de l'Étape 2 du TLR.

Les redevances et frais d'utilisation ont été supérieurs aux montants budgétés en raison d'un nombre plus élevé de demandes de permis de construire avant une augmentation des droits de permis de construire.

Les revenus de placement ont été supérieurs aux montants budgétés en raison d'une augmentation des taux d'intérêt à court terme et d'une transition à des placements à court terme.

Les amendes et pénalités ont été supérieures aux montants budgétés en raison d'un nombre accru de contraventions et de frais pour paiements en retard.

La quote-part des gains de l'entreprises publique a été supérieure aux montants budgétés, en raison du meilleur rendement d'Hydro Ottawa inc., filiale détenue en propriété exclusive de la Ville.

Sources des produits *[en milliers de dollars]*	**$**	**%**
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités	1 864 760	40,3%
Paiements de transfert	1 083 242	23,4%
Redevances et frais d'utilisation	903 328	19,5%
Redevances d'aménagement et immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	601 678	12,9%
Autre	179 437	3,9%
Total des produits	**4 632 445**	**100,0%**

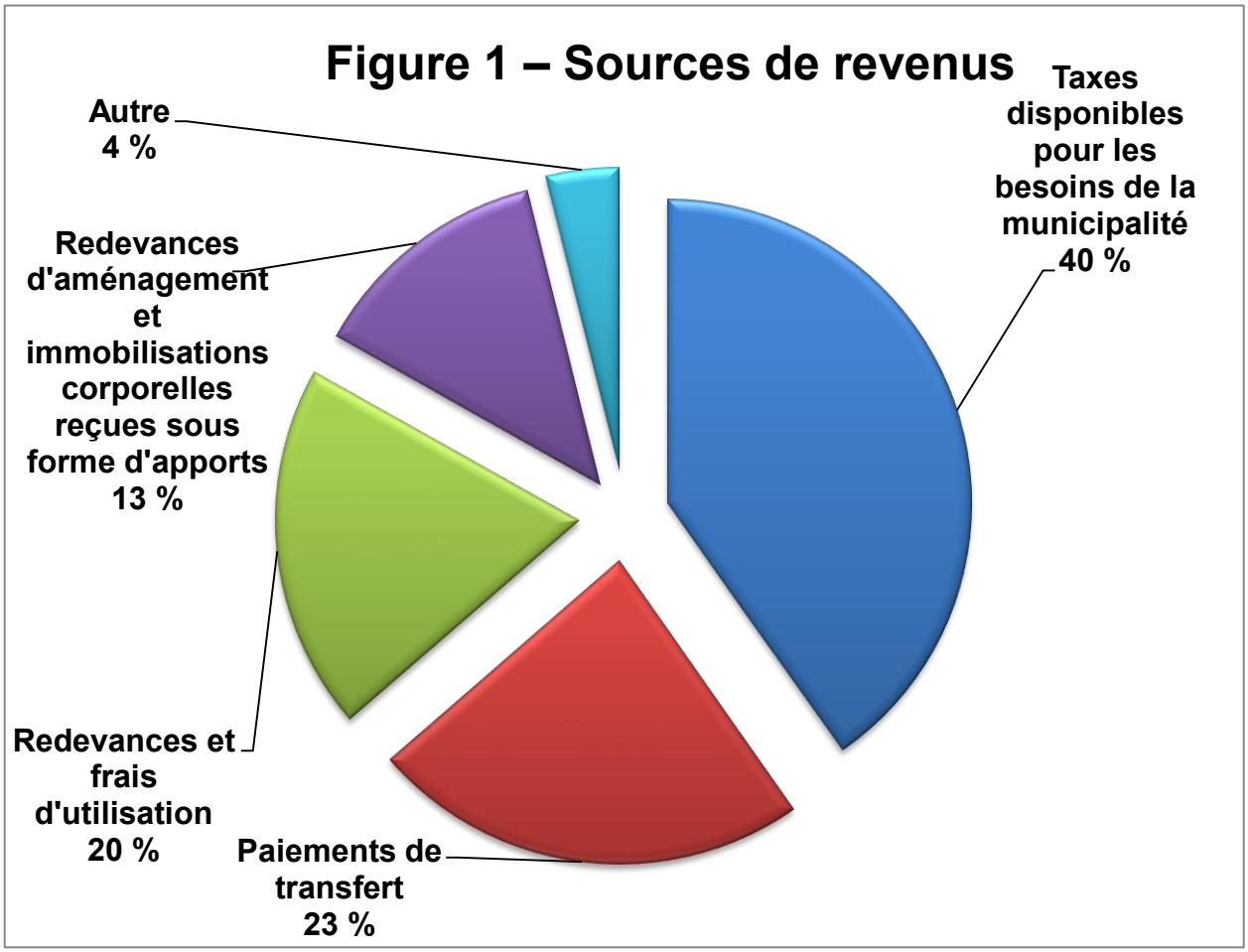

Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

Dépenses – Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels	**Budget 2019**	**Résultats réels 2019**	**Favorable/ (défavorable)**
Administration publique	109 224 $	108 960 $	264 $
Protection des personnes et de la propriété	635 365	637 309	(1 944)
Routes, circulation et stationnement	408 196	433 170	(24 974)
Transport en commun	695 384	697 815	(2 431)
Services environnementaux	425 885	427 317	(1 432)
Services de santé	179 453	180 945	(1 492)
Services sociaux et familiaux	554 312	537 006	17 306
Logements sociaux	290 658	301 255	(10 597)
Services récréatifs et culturels	377 801	372 347	5 454
Planification et développement	72 484	76 552	(4 068)
Total des dépenses	**3 748 762 $**	**3 772 676 $**	(23 914) $

Les dépenses liées aux **routes, à la circulation et au stationnement** ont été supérieures aux montants budgétés du fait des coûts d'entretien hivernal additionnel imputables à des précipitations supérieures à la normale ainsi qu'à de nombreux cycles de gel et de dégel.

Les dépenses liées aux **services sociaux et familiaux** ont été inférieures aux montants budgétés en raison de la baisse des coûts de prestation de programmes.

Les dépenses liées aux **logements sociaux** ont été supérieures aux montants budgétés en raison de dépenses plus élevées sur des programmes gouvernementaux qui ont été compensées par des revenus plus élevés.

Les dépenses liées aux **services des loisirs et de la culture** ont été inférieures aux montants budgétés en raison d'économies salariales, de frais professionnels moins élevés et de coûts moindres de fournitures de programmes et de services publics.

Dépenses *[en milliers de dollars]*	$	%
Administration publique	108 960	2,9%
Protection des personnes et de la propriété	637 309	16,9%
Routes, circulation et stationnement	433 170	11,5%
Transport en commun	697 815	18,5%
Services environnementaux	427 317	11,3%
Services de santé	180 945	4,8%
Services sociaux et familiaux	537 006	14,2%
Logements sociaux	301 255	8,0%
Services récréatifs et culturels	372 347	9,9%
Planification et développement	76 552	2,0%
Total des dépenses	**3 772 676**	**100,0%**

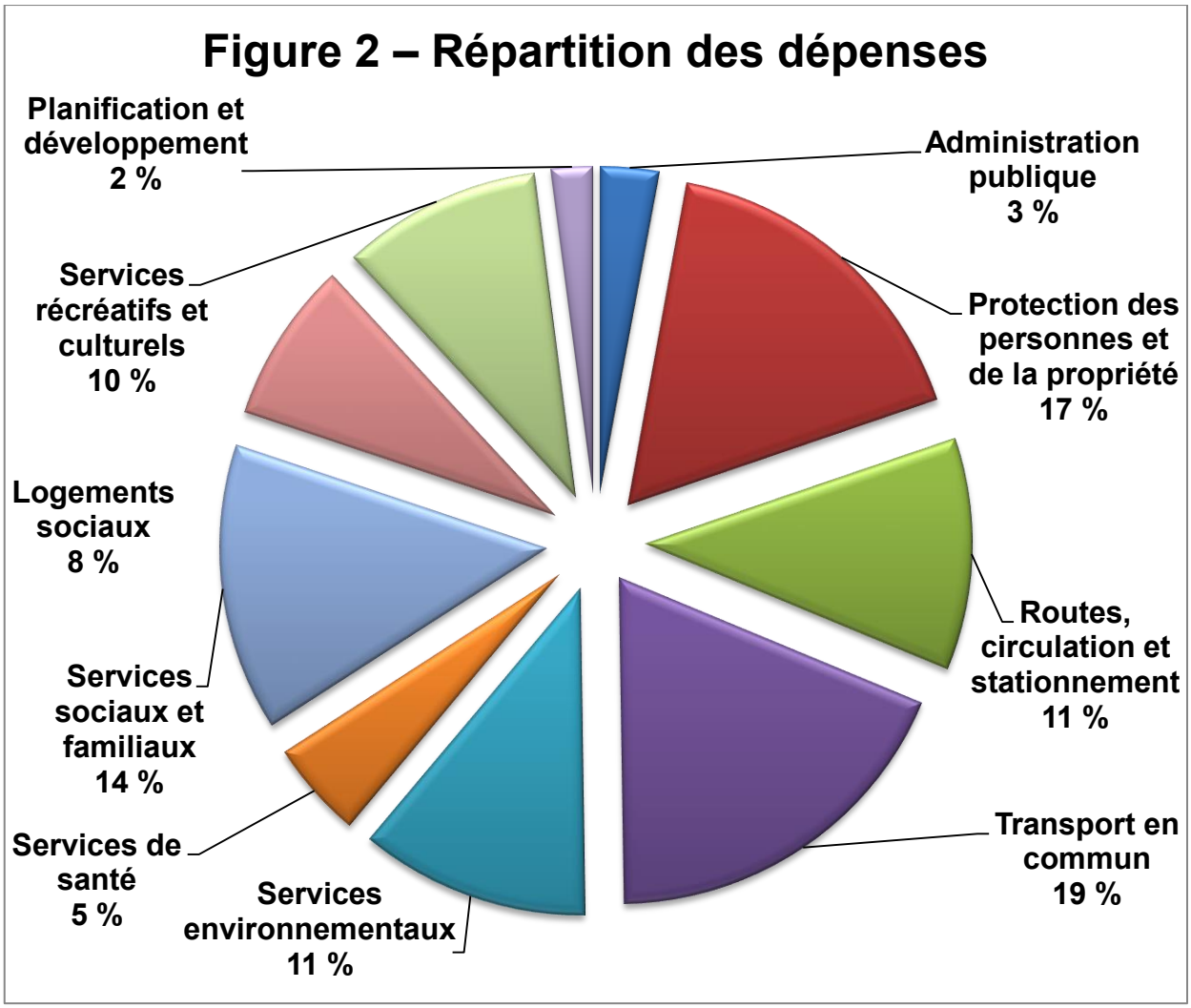

Produits - Comparaison avec l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018
[en milliers de dollars]

Produits – Comparaison avec l'exercice précédent	**Réels en 2019**	**Réels en 2018**	**Hausse (Baisse)**
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 864 760 $	1 776 722 $	88 038 $
Paiements de transfert	1 083 242	957 513	125 729
Redevances et frais d'utilisation	903 328	857 795	45 533
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	474 514	318 684	155 830
Redevances d'aménagement	127 164	80 032	47 132
Revenus de placement	45 866	48 550	(2 684)
Amendes et pénalités	37 897	35 439	2 458
Autres produits	63 245	43 513	19 732
Quote-part des gains de l'entreprise publique	32 429	42 138	(9 709)
Total des produits	**4 632 445 $**	**4 160 386 $**	472 059 $

Les taxes disponibles pour les besoins de la municipalité ont augmenté d'environ 88 millions de dollars à 1,865 milliard de dollars (2018 – 1,777 milliard de dollars). Cette augmentation est principalement due aux augmentations budgétaires de taux et à la hausse de nouvelles propriétés d'environ 76 millions de dollars ainsi qu'à une augmentation de 12 millions de dollars imputable aux règlements de nombreux appels.

Les paiements de transfert ont augmenté d'environ 126 millions de dollars à 1,083 milliard de dollars (2018 – 957 millions de dollars). L'augmentation comprenait une hausse ponctuelle du financement de la taxe sur l'essence (58 millions de dollars), une augmentation du financement de l'Étape 2 du train léger (227 millions de dollars), qui ont été compensées par des diminutions de financement lorsque les projets étaient en voie de s'achever en 2019 de la part du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun du gouvernement fédéral (105 millions de dollars), ainsi que le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (39 millions de dollars). Les revenus provenant des services de garde ont également diminué de 15 millions de dollars en raison de montants de financement ponctuels reçus en 2018 et non renouvelés en 2019.

Les revenus de **redevances et frais d'utilisation** ont augmenté de 45 millions de dollars à 903 millions de dollars (2018 – 858 millions de dollars). De cette augmentation, 20 millions de dollars étaient pour les augmentations de frais des

services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, ainsi que des augmentations de taux pour d'autres secteurs comme le transport en public, la police et les permis de construire. Il y a eu une augmentation de 7 millions de dollars dans le secteur de la planification et du développement pour des éléments comme l'examen et l'inspection de la conception, les ententes de lotissement et les raccordements au réseau d'aqueduc. La taxe sur l'hébergement municipal pour les services d'hébergement pour une nuit adoptée en 2018 a permis d'augmenter les produits tirés des redevances et des frais d'utilisation de 2 millions de dollars, qui servent à financer Tourisme Ottawa. Le reste de l'augmentation était pour différents éléments comme le stationnement et les routes.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports représentent les actifs qui sont fournis sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs dans le cadre de nouveaux aménagements. En 2019, les immobilisations reçues sous forme d'apports ont augmenté de 156 millions de dollars à 474 millions de dollars (2018 – 318 millions de dollars).

Les revenus de **redevances d'aménagement** ont augmenté de 47 millions de dollars à 127 millions de dollars (2018 – 80 millions de dollars). Les redevances d'aménagement ne sont comptabilisées que lorsque les fonds sont dépensés aux fins prévues. L'augmentation est liée à l'amorce de l'Étape 2 du TLR ainsi qu'à des projets plus importants de routes et d'aqueducs.

Les autres produits ont augmenté de 19 millions de dollars à 63 millions de dollars (2018 – 44 millions de dollars) en raison principalement de frais à recouvrer de la construction du TLR.

Dépenses – Comparaison avec l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018
[en milliers de dollars]

Dépenses – Comparaison avec l'exercice précédent	Réels en 2019	Réels en 2018	Hausse/ (Baisse)
Administration publique	108 960 $	113 541 $	(4 581) $
Protection des personnes et de la propriété	637 309	601 818	35 491
Routes, circulation et stationnement	433 170	412 620	20 550
Transport en commun	697 815	582 903	114 912
Services environnementaux	427 317	388 684	38 633
Services de santé	180 945	175 583	5 362
Services sociaux et familiaux	537 006	552 559	(15 553)
Logements sociaux	301 255	290 699	10 556
Services récréatifs et culturels	372 347	331 752	40 595
Planification et développement	76 552	101 134	(24 582)
Total des dépenses	**3 772 676 $**	**3 551 293 $**	221 383 $

Les charges liées à la **protection des personnes et de la propriété** ont augmenté de 35 millions de dollars en 2019 à 637 millions de dollars (2018 – 602 millions de dollars). Des augmentations particulières ont compris des coûts de rémunération, d'assurance collective et des augmentations de CSPAAT liées à la législation provinciale. Également, des frais de soutien des crues printanières de 2019 ont contribué à l'augmentation.

Les charges liées aux **routes, à la circulation et au stationnement** ont augmenté de 20 millions de dollars à 433 millions de dollars en 2019 (2018 – 413 millions de dollars) en raison de conditions hivernales difficiles au début de l'exercice 2019, par comparaison à 2018, ce qui a provoqué des augmentations d'applications d'abrasifs ainsi que des augmentations de coûts liés à la flotte (entretien, carburant).

Les charges liées au **transport en commun** ont augmenté de 116 millions de dollars à 698 millions de dollars en 2019 (2018 – 582 millions de dollars) se rapportant principalement à la mise en œuvre de l'Étape 1 du train léger. Les augmentations ont compris des coûts de transition liés aux déviations d'autobus et aux heures de service d'autobus ainsi qu'à l'entretien d'éléments comme les appareils de contrôle des tarifs. Il y a eu également des augmentations de dépenses d'exploitation d'éléments comme des réparations et de l'entretien et des coûts de carburant.

Les charges liées aux **services environnementaux** ont augmenté de 39 millions de dollars en 2019 à 427 millions de dollars (2018 – 388 millions de dollars) en raison surtout d'activités et de coûts accrus de réparation et d'entretien, de coûts accrus de

traitement de déchets organiques en raison d'un volume accru, ainsi que d'une augmentation de la responsabilité pour la décharge du chemin Trail.

Les charges liées aux **Services sociaux et familiaux** ont décru de 16 millions de dollars à 537 millions de dollars en 2019 (2018 – 553 millions de dollars) en raison principalement des coûts améliorés du programme de garde d'enfants qui ont été financés par la province en 2018.

Les charges liées aux **logements sociaux** ont augmenté de 10 millions de dollars à 301 millions de dollars en 2019 (2018 – 291 millions de dollars) en raison principalement de coûts accrus associés à des logements locatifs abordables.

Les dépenses liées aux **services récréatifs et culturels** ont augmenté de 40 millions de dollars à 372 millions de dollars en 2019 (2018 – 332 millions de dollars) en raison d'augmentations de coûts de réparation et d'entretien.

Les dépenses liées à la **planification et au développement** ont décru de 24 millions de dollars à 77 millions de dollars en 2019 (2018 – 101 millions de dollars), alors que 2018 comprenait des coûts pour des programmes de friches industrielles relatifs au projet d'aménagement de Zibi sur les berges de la rivière des Outaouais.

DETTE À LONG TERME NETTE

La Ville d'Ottawa est notée par deux agences internationales : Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services (S&P). Moody's a attribué à la Ville une note de Aaa, soit la note la plus élevée, que la Ville maintient d'ailleurs depuis 1975. Standard & Poor's lui a attribué une note stable de AA.

La politique de financement d'immobilisations approuvée par le Conseil permet à la Ville de fournir des immobilisations additionnelles, telles que des routes, des réseaux d'aqueduc et d'égouts, des bâtiments et des infrastructures de transport en commun, qui seront financées à long terme par les contribuables utilisant ces immobilisations. Cette politique est conforme à la réglementation provinciale exigeant que les immobilisations financées au moyen d'une dette aient une durée de vie utile au moins aussi longue que la durée de la dette.

La Ville a émis 770,06 millions de dollars en nouvelles créances en 2019; par conséquent, le montant total de la dette à long terme nette est passé de 1,91 milliard de dollars à 2,56 milliards de dollars.

La Ville surveille attentivement son niveau d'endettement pour assurer son bien-être financier continu selon les principes de son cadre financier. Voici deux des cibles clés établies par le Conseil à l'égard desquelles le trésorier doit faire rapport annuellement :

1) Les paiements de capital et d'intérêts sur la dette financée par les recettes fiscales ne doivent pas dépasser 7,5 % des produits générés par la Ville, et les paiements de capital et d'intérêts sur la dette financée par les recettes tarifaires au titre de l'aqueduc et des égouts ne devront pas dépasser 15 % des produits tirés des tarifs, soit un pourcentage cible combiné de 8,5 % du total des produits générés par la Ville.

2) L'augmentation du service de la dette dans le cas de projets non anciens pour une année donnée ne doit pas être supérieure à 0,25 % de l'impôt foncier.

Pour ce qui est de la première cible, le total des paiements de capital et d'intérêts en 2019 pour la dette à long terme financée par les recettes fiscales et tarifaires s'est élevé à 167,58 millions de dollars, ce qui représente 5,69 % des produits générés par la Ville. Ces produits comprennent tous ceux présentés à l'état des résultats consolidé, à l'exception des subventions gouvernementales et des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports et des produits tirés des redevances d'aménagement.

Quant à la deuxième cible, on entend par « projets non anciens », les travaux d'immobilisations associés à la remise en état et au renouvellement des infrastructures existantes de la Ville ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures pour faire face aux pressions suscitées par la croissance. L'augmentation du service de la dette, compte tenu de son incidence sur la hausse des impôts fonciers, se situe dans la fourchette cible mentionnée ci-dessus.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles représentent un investissement important pour la Ville, et l'information connexe est essentielle aux fins de la gestion, de la reddition de comptes, de l'établissement de coûts et de l'élaboration de plans de gestion des immobilisations. Les immobilisations sont évaluées au coût historique à la date d'acquisition ou de construction et sont amorties sur leur durée de vie utile. La valeur comptable nette résiduelle de ces actifs représente la valeur des immobilisations qui seront disponibles pour répondre aux besoins des générations futures.

Les immobilisations corporelles de la Ville comprennent surtout les infrastructures d'aqueduc et d'égout, les terrains, les routes, les bâtiments ainsi que l'outillage et les immobilisations de production. Les coûts liés à la construction de l'O-Train sont inclus dans les actifs en construction.

La valeur globale des immobilisations corporelles (qui constituent la majorité des actifs non financiers) a augmenté d'environ 1,4 milliard de dollars, passant de 21,5 milliards de dollars à 22,9 milliards de dollars en fonction du coût brut. Une tranche d'environ 454 millions de dollars est attribuable aux dépenses engagées pour les Étapes 1 et 2 du projet de train léger. Parmi les autres projets importants qui ont contribué à l'augmentation, mentionnons les projets routiers (109 millions de dollars) et les projets d'infrastructure d'aqueduc ou d'égout (436 millions de dollars). Enfin, en 2019, un amortissement de 358 millions de dollars a été comptabilisé, portant ainsi les amortissements cumulés totaux à 5,8 milliards de dollars.

Immobilisations corporelles *[en milliers de dollars]*	**Valeur comptable nette $**	**%**
Bâtiments et améliorations	1 872 914 $	11,0%
Routes	3 365 761	19,7%
Aqueduc / égout	4 914 353	28,8%
Terrains	2 886 100	16,9%
Améliorations foncières	475 123	2,8%
Machinerie et immobilisations de production	1 220 609	7,1%
Véhicules	974 822	5,7%
Actifs en cours de construction	1 370 723	8,0%
Total des immobilisations corporelles	**17 080 405 $**	**100,0%**

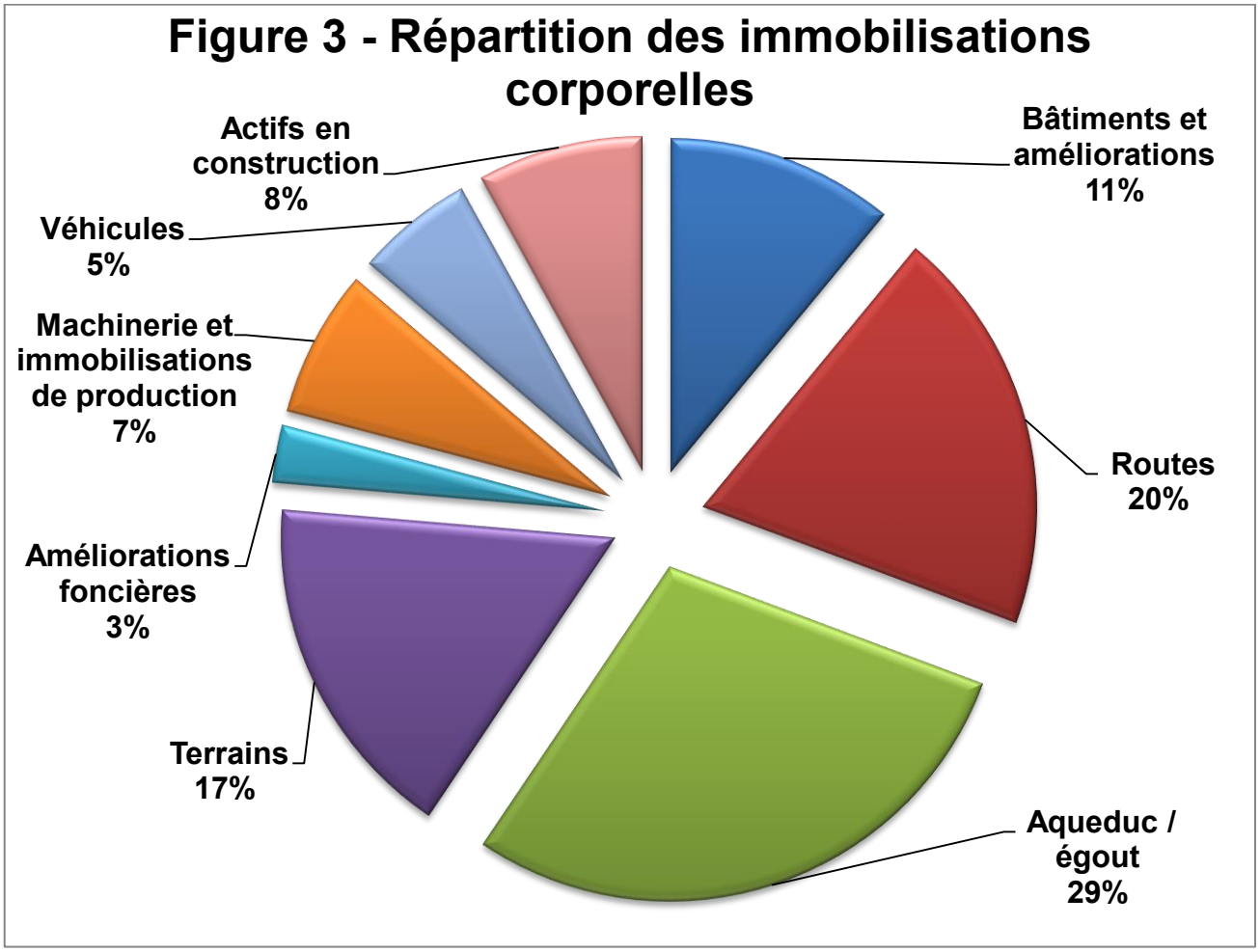
Figure 3 - Répartition des immobilisations corporelles
Bâtiments et améliorations 11%
Routes 20%
Aqueduc / égout 29%
Terrains 17%
Améliorations foncières 3%
Machinerie et immobilisations de production 7%
Véhicules 5%
Actifs en construction 8%

Document 1

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

Le 31 décembre 2019

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la « Ville »].

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés et que la documentation financière est fiable aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le « Conseil »] et, sur une base permanente, il accomplit son programme de vérification afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est mise à l'essai et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de son Comité des finances et du développement économique.

La firme Ernst & Young s.r.l/S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer son opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Le rapport de vérification suit.

Steve Kanellakos
Directeur municipal
Ottawa, Canada

Wendy Stephanson
Cheffe des finances
Ottawa, Canada

Rapport du vérificateur independent

Au maire et aux membres du Conseil

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés de la **Ville d'Ottawa** [la « Ville »], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette datte, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique *Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités qui incombent à la direction et aux responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Au moment de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Ville de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et nous apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 10 juin 2020

Société membre d'Ernst & Young Global Limited

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2019, avec informations comparatives au 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 1 - État de la situation financière consolidé - actifs financiers

Actifs financiers	**2019**	**2018**
Trésorerie et équivalents en trésorerie	**665 693 $**	347 875 $
Débiteurs *[note 3]*	**678 671**	648 303
Placements *[note 4]*	**1 026 571**	1 229 247
Placement dans une entreprise publique *[note 5]*	**470 297**	462 975
Total des actifs financiers	**2 841 232**	2 688 400

Tableau 2 - État de la situation financière consolidé - Passifs

Passifs	**2019**	**2018**
Créditeurs et charges à payer *[note 6]*	**900 351**	1 355 224
Produits reportés *[note 7]*	**746 275**	588 707
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite *[note 8]*	**692 312**	652 413
Intérêts courus	**28 914**	27 529
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges contrôlées *[note 9]*	**34 531**	25 690
Sites contaminés *[note 10]*	**8 424**	8 633
Dette à long terme nette *[note 11]*	**2 557 194**	1 912 085
Emprunts hypothécaires à payer *[note 12]*	**276 212**	266 490
Obligations locatives *[note 13]*	**91 008**	96 415
Total des passifs	**5 335 221**	4 933 186
Dette nette	**(2 493 989)**	(2 244 786)

Tableau 3 - État de la situation financière consolidé - actifs non financiers

Actifs non financiers	**2019**	**2018**
Immobilisations corporelles *[note 14]*	**17 080 405**	15 980 167
Stocks	**36 012**	33 881
Charges payées d'avance	**30 001**	26 205
Total des actifs non financiers	**17 146 418**	16 040 253
Excédent accumulé *[note 15]*	**14 652 429 $**	13 795 467 $

Éventualités, engagements et droits contractuels *[note 16]*

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 4 - État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé - produits

Produits	**2019 Budget** *[note 21]*	**2019 Réel**	**2018 Réel**
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités *[note 17]*	1 857 172 $	**1 864 760 $**	1 776 722 $
Paiements de transfert	937 282	**1 083 242**	957 513
Redevances et frais d'utilisation	892 042	**903 328**	857 795
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	474 514	**474 514**	318 684
Redevances d'aménagement	132 242	**127 164**	80 032
Revenus de placement	37 342	**45 866**	48 550
Amendes et pénalités	32 042	**37 897**	35 439
Autres produits	62 868	**63 245**	43 513
Quote-part des gains de l'entreprise publique *[note 5]*	30 129	**32 429**	42 138
Total des produits	4 455 633	**4 632 445**	4 160 386

Tableau 5 - État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé - Charges

Charges	**2019 Budget** *[note 21]*	**2019 Réel**	**2018 Réel**
Administration publique	109 224	**108 960**	113 541
Protection des personnes et de la propriété	635 365	**637 309**	601 818
Routes, circulation et stationnement	408 196	**433 170**	412 620
Transport en commun	695 384	**697 815**	582 903
Services environnementaux	425 885	**427 317**	388 684
Services de santé	179 453	**180 945**	175 583
Services sociaux et familiaux	554 312	**537 006**	552 559
Logements sociaux	290 658	**301 255**	290 699
Services récréatifs et culturels	377 801	**372 347**	331 752
Planification et développement	72 484	**76 552**	101 134
Total des charges *[note 18]*	3 748 762	**3 772 676**	3 551 293
Excédent annuel	706 871	**859 769**	609 093
Excédent accumulé au début de l'exercice	13 792 895	**13 795 467**	13 181 827
Autres éléments du résultat étendu (perte)	(2 807)	**(2 807)**	4 547
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	14 496 959 $	**14 652 429 $**	13 795 467 $

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 6 - État de la variation de la dette nette consolidée

État de la variation de la dette nette consolidée	**Budget 2019** *[note 21]*	**2019 Réel**	**2018 Réel**
Excédent annuel	706 871 $	**859 769 $**	609 093 $
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(1 476 281)	**(1 476 281)**	(988 441)
Amortissement d'immobilisations corporelles	358 131	**358 131**	336 087
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	16 444	**16 444**	(11 314)
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	1 468	**1 468**	23 963
Stocks de fournitures	(2 131)	**(2 131)**	517
Charges payées d'avance	(3 796)	**(3 796)**	70
Variation de la dette nette	(399 294)	**(246 396)**	(30 025)
Dette nette au début de l'exercice	(2 295 170)	**(2 244 786)**	(2 219 308)
Autres éléments du résultat étendu (perte)	(2 807)	**(2 807)**	4 547
Dette nette à la fin de l'exercice	(2 697 271)	**(2 493 989)**	(2 244 786 $)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 7 État des flux de trésorerie consolidé - activités de fonctionnement

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	**2019**	**2018**
Excédent annuel	**859 769 $**	609 093 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des gains de l'entreprise publique	**(32 429)**	(42 138)
Amortissement d'immobilisations corporelles	**358 131**	336 087
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	**(474 514)**	(318 684)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	**16 444**	(11 314)
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement, rajusté en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	**727 401**	573 044
Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie		
Diminution (augmentation) des Débiteurs	**(30 368)**	(137 682)
Diminution (augmentation) des stocks	**(2 131)**	517
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	**(3 796)**	70
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	**(454 873)**	135 907
Augmentation des produits reportés	**157 568**	106 088
Augmentation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	**39 899**	31 023
Augmentation (diminution) des intérêts courus	**1 385**	(1 525)
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	**8 841**	476
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	**(209)**	(584)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	**443 717**	707 334

Tableau 8 - État des flux de trésorerie consolidé - Activités d'immobilisations

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS	**2019**	**2018**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(1 001 767)**	(669 757)
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	**1 468**	23 963
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations	**(1 000 299)**	(645 794)

Tableau 9 - État des flux de trésorerie consolidé - Activités de placement

ACTIVITÉS DE PLACEMENT	**2019**	**2018**
Vente nette de placements	**202 676**	7 889
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	**22 300**	21 900
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	**224 976**	29 789

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 10 - État des flux de trésorerie consolidé - Activités de financement

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**2019**	**2018**
Produits provenant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt à long terme	**789 464**	9 015
Intérêts générés par le fonds d'immobilisations	**(4 145)**	(4 401)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme nette	**(120 803)**	(116 487)
Emprunts hypothécaires à payer	**(9 685)**	(9 762)
Obligations locatives	**(5 407)**	(5 078)
Flux de trésorerie provenant des (appliqué aux) activités de financement	**649 424**	(126 713)

Tableau 11 - État des flux de trésorerie consolidé - Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**2019**	**2018**
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	**317 818**	(35 384)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**347 875**	383 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**665 693 $**	347 875 $

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la « Ville»l a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1er janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa »] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [« SLCO »], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale (« ZAC ») et entités suivantes :

Commission de services policiers d'Ottawa
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa
Conseil de santé d'Ottawa
Société de logement communautaire d'Ottawa
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa
ZAC de la rue Bank
ZAC du village Westboro
ZAC de la rue Sparks
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset
ZAC de Glebe
ZAC du cœur d'Orléans
ZAC du couloir du chemin Carp
ZAC du village de Carp
ZAC de Vanier
ZAC de Manotick
Administration du mail de la rue Sparks
ZAC du village de Somerset
ZAC de la rue Preston
ZAC du marché By
ZAC du centre-ville Rideau
ZAC de Barrhaven
ZAC de Wellington-Ouest
ZAC de Kanata-Nord
ZAC de Bells Corners
ZAC centrale de Kanata

Les actifs, passifs, produits et charges (charges) interfonds ont tous été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée relativement au Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [*voir la note 5*]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement, et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice, qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées suivant la réception des biens ou des services.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la « Province »] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges [*voir la note 17*]. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi sur les municipalités de 2001*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les rajustements liés aux exercices précédents qui ne pouvaient être estimés avant l'exercice considéré.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts des ordres administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent, à condition qu'ils soient autorisés, que les critères

d'admissibilité et de stipulations soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs pour les services publics et la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides; les droits de licence; les frais d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et ont été comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale, et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et l'emplacement dans la Ville, et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains, de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette et des emprunts hypothécaires.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le *Règlement provincial 438/97* et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Produits reportés

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et de stipulations soient respectés.

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

[a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

[b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

[c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être comptabilisés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

[d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelles sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel et passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

[e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont comptabilisés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

Régimes de retraite

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

[a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

[b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans

Litiges et éventualités

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être déterminés au prix d'efforts raisonnables, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé

consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidé. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, rajustées selon l'inflation et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé

Sites contaminés

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation du coût à engager dans l'assainissement des sites contaminés pour qu'ils respectent les normes environnementales propres à leur utilisation actuelle ou antérieure.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

[a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit

Tableau 12 — Durée de vie utile d'immobilisations corporelles

Actifs — Durée de vie utile — années	**Minimum**	**Maximum**
Bâtiments et améliorations	20	100
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire - aqueduc/eaux usées	50	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	5	50
Véhicules	5	30

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

[b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports

[c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

[d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

[e] Contrats de location (baux)

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

[f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

Réserves

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [*voir la note 15*]. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

Prises de position comptables futures

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2018.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

[i] **SP 3430 - Opérations de restructuration** - établit des normes sur la comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges relatifs aux opérations de restructuration ainsi que les obligations en matière de divulgation de renseignements par les cédants et les cessionnaires. La Ville n'a pas effectué d'opérations de restructuration assujetties au critère défini dans la norme SP 3430.

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2021.

[ii] **SP 1201 - Présentation des états financiers** a été modifiée pour la rendre conforme à la norme SP 3450, Instruments financiers, et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distincte de l'état des résultats. Ce nouvel état des gains et pertes de réévaluation comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.

[iii] **SP 3401 - Placements de portefeuille** a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme à la norme SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des normes SP 3450 et SP 3041, la norme SP 3030 - Placements temporaires ne s'appliquera plus.

[iv] **SP 2601 - Conversion des devises** exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classées dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.

[v] **SP 3450 - Instruments financiers** établit les normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif; tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût/au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation. Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

[vi] **SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2021. Son adoption anticipée est permise.

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2022.

SP 3400 - Revenus a récemment été publié et propose un cadre qui divise les revenus en deux catégories : les revenus (produits) d'opérations avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'opérations avec contrepartie se fait lorsque l'entité du secteur public remplit les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus (produits) unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un évènement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Son adoption anticipée est permise.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des normes SP 1201, SP 3450, SP 2601 et SP 3041 doivent être adoptées en même temps.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13 - Débiteurs

Débiteurs	2019	2018
Taxes et frais d'utilisation	**165 218 $**	155 506 $
Gouvernement fédéral	**323 313**	250 657
Gouvernement provincial	**132 939**	154 375
Comptes clients	**57 201**	87 765
Total des débiteurs	**678 671 $**	648 303 $

4. PLACEMENTS

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

Tableau 14 - Ventilation des placements de 2019

		2019	
Placements	**Coût**	**Juste valeur marchande**	**Valeur comptable**
Obligations du gouvernement fédéral	**128 043 $**	**129 202 $**	**128 043 $**
Obligations du gouvernement provincial	**202 216**	**205 097**	**202 216**
Obligations d'administrations municipales	**209 170**	**211 087**	**209 170**
Sociétés (revenu fixe)	**289 772**	**290 277**	**289 772**
Fonds de dotation *[note 2]*	**166 440**	**198 848**	**166 440**
Divers	**30 930**	**40 344**	**30 930**
Total	**1 026 571 $**	**1 074 855 $**	**1 026 571 $**

Tableau 15 - Ventilation des placements de 2018

		2018	
Placements	**Coût**	**Juste valeur marchande**	**Valeur comptable**
Obligations du gouvernement fédéral	203 340 $	203 314 $	203 340 $
Obligations du gouvernement provincial	249 391	248 767	249 391
Obligations d'administrations municipales	185 900	185 683	185 900
Sociétés (revenu fixe)	389 027	388 491	389 027
Fonds de dotation *[note 2]*	171 413	185 377	171 413
Divers	30 176	34 664	30 176
Total	1 229 247 $	1 246 296 $	1 229 247 $

4. PLACEMENTS [SUITE]

Le portefeuille des obligations des administrations municipales de la Ville comprend des débentures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 3,05 % à 5,30 % [en 2018 - 3,05 % à 6,20 %], dont la valeur comptable s'élève à 1 781 $ [en 2018 - 7 374 $].

Les titres du fonds de dotation sont choisis par des gestionnaires de portefeuille professionnels engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal. La Ville détermine la valeur marchande du fonds qui doit être maintenue et au 31 décembre 2019, par référence à une valeur marchande, le fonds de dotation a été réparti comme suit : placements en espèces et en quasi-espèces (2,5 %), obligations canadiennes (36,7 %) et actions canadiennes (60,8 %).

Le poste Divers comprend des certificats de placement garanti, du papier commercial, des titres adossés à des créances et des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2019 s'élève à 2,26 % [en 2018 - 2,18 %]. Les placements arrivent à échéance du 10 janvier 2020 au 3 juin 2065 [en 2018 - du 10 janvier 2019 au 1er décembre 2064].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moindre de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 $. En 2019, un montant de 13 411 $ [en 2018, 6 162 $] a été versé par le fonds de dotation à la Ville.

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE

Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs

Situation financière [au 31 décembre]	**2019**	**2018**
Actifs à court terme	**317 786 $**	208 337 $
Immobilisations	**1 746 867**	1 573 661
Autres actifs	**97 831**	73 618
Total des actifs	**2 162 484**	1 855 616

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Tableau 17 Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Passifs

Passifs	**2019**	**2018**
Passifs à court terme	**373 690**	404 994
Autres passifs	**1 318 497**	987 647
Total des passifs	**1 692 187**	1 392 641
Total des passifs	**470 297 $**	462 975 $

Tableau 18— Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs nets

Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa	**2019**	**2018**
Actions ordinaires [100 %]	**228 453 $**	228 453 $
Bénéfices non répartis	**239 447**	229 318
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**2 397**	5 204
Total des actifs nets	**470 297 $**	462 975 $

Tableau 19 - Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Résultats de fonctionnement

Résultats de fonctionnement [pour l'exercice clos le 31 décembre]	**2019**	**2018**
Total des produits	**1 178 394 $**	1 138 562 $
Total des charges	**1 145 872**	1 096 424
Produits nets	**32 522 $**	42 138 $

La différence de 93 $ entre la quote-part de bénéfices de l'entreprise publique (32 429 $) indiquée dans l'état des activités consolidé et l'excédent cumulé et le revenu net indiqués dans les états financiers d'Hydro Ottawa (32 522 $) correspond à un rajustement aux bénéfices non répartis attribuable à l'intérêt sur la vente d'actions non contrôlées par la Ville. La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes relativement aux activités de 2019 lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. Des dividendes totalisant 22 300 $ ont été reçus en 2019 [21 900 $ en 2017] relativement aux activités de 2018. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvées par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De plus, les opérations suivantes ont eu lieu durant l'exercice

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Tableau 20 - Opérations avec Hydro Ottawa

Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville	2019	2018
Consultation en gestion de l'énergie	**4 585 $**	3 890 $
Autres services	**18 647**	16 384

Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa	2019	2018
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	**5 155 $**	3 336 $

Au 31 décembre 2019, les débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 16 965 $ [14 980 $ en 2018] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les créditeurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 170 $ [54 $ en 2018] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 21 - Créditeurs et charges à payer

Créditeurs et charges à payer	2019	2018
Dettes fournisseurs et charges à payer	**751 534 $**	1 218 864 $
Charges salariales à payer et retenues à la source	**148 817**	136 360
Total des créditeurs et charges à payer	**900 351 $**	1 355 224 $

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 22 - Produits reportés

Produits reportés	2019	2018
Redevances d'aménagement	**566 477 $**	430 161 $
Autres paiements de transfert	**44 769**	36 898
Autres produits reportés	**55 740**	51 485
Code du bâtiment	**31 196**	31 177
Compensation au titre des espaces verts	**48 093**	38 986
Total des produits reportés	**746 275 $**	588 707 $

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Table 23 - Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2019	2018
Avantages sociaux futurs	**677 425 $**	652 413 $
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	**(1 399)**	0
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa - Coût de la vie	**16 286**	0
Total	**692 312 $**	652 413 $

[a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018, sont comme suit :

Tableau 24 - Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs	2019	2018
Avantages complémentaires de retraite	**224 439 $**	221 970 $
Avantages postérieurs à l'emploi	**335 506**	304 708
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]	**117 480**	125 735
Total	**677 425 $**	652 413 $

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT de 2019 se présente comme suit :

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 25 - Continuité des avantages sociaux

Continuité des avantages sociaux	Complémentaires à la retraite	Postérieurs à l'emploi	CSPAAT	Total
Solde au début de l'exercice	221 970 $	304 708 $	125 735 $	**652 413 $**
Coût des prestations au titre des services rendus en cours d'exercice/coûts des nouvelles réclamations	7 360	56 685	15 119	**79 164**
Intérêts débiteurs	5 710	11 242	3 800	**20 752**
Amortissement de la perte actuarielle (gain)	(2 911)	6 875	(1 646)	**2 318**
Prestations versées	(7 690)	(44 004)	(25 528)	**(77 222)**
Solde à la fin de l'exercice	**224 439 $**	**335 506 $**	**117 480 $**	**677 425 $**

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAT, d'un montant de 102 233 $ [106 333 $ en 2018], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs. Les passifs au titre de la CSPAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2019, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2019. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2018, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2019.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains et ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement du gain actuariel de 2019 d'un montant de 41 274 $ [gain de 29 095 $ en 2018] relatif aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2020. L'amortissement de la perte actuarielle de 2019 d'un montant de 13 663 $ [gain de 14 125 $ en 2018] relative aux avantages au titre de la CSPAAT commencera à l'exercice 2020.

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

Tableau 26 - Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	**2019**	**2018**
Taux d'actualisation	3,2 %	3,2 %
Taux d'inflation	2 %	2 %
Taux de croissance des salaires	De 2 % à 2,5 % en 2020 De 2 % à 2,5 % en 2021 De 2 % à 2,5 % par la suite	De 1,99 % à 2,5 % en 2019 De 2 % à 2,5 % en 2020 De 2 % à 2,5 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Au 31 décembre 2019, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 59 949 $ [57 568 $ en 2018] [*voir la note 15*].

[b] Régimes de retraite

[i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [RREMO], un régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2019 a totalisé 126 970 $ [123 028 $ en 2018] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part de l'excédent du régime de retraite de 1 531 000 $ [perte de 2 790 000 $ en 2018] puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a totalisé 739 $ [739 $ en 2018] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

[ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2019, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 506 prestataires. En 2019, les prestations de retraite se sont élevées à 16 716 $ [17 355 $ en 2018]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2019 ou en 2018 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés étaient de néant en 2019 [néant en 2018].

Le passif présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Tableau 27 - Passif au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	**2019**	**2018**
Actifs de la caisse de retraite **–** à la fin de l'exercice	**156 361 $**	164 146 $
Obligation découlant des prestations constituées **–**à la fin de l'exercice	**143 359**	145 728
Excédent du régime	**13 002**	18 418
Gains actuariels non amortis (pertes)	**(6 328)**	10 248
Provisions pour moins-value	**17 931**	8 170
Passif au titre des prestations constituées (actif)	**(1 399 $)**	0 $

Tableau 28 - Charges au titre de la caisse de retraite (revenu)

Charges	**2019**	**2018**
Amortissement des gains actuariels	**(10 248 $)**	(10 742 $)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	**(912)**	(371)
Variation de la provision pour moins-value	**9 761**	8 170
Total des charges au titre du régime de retraite	**(1 399 $)**	(2 943 $)

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2018], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,1 % [4,95 % en 2018]

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

La Ville d'Ottawa paie l'indexation du RREMO à raison de 55 % à 100 % de l'inflation. Ce complément au rajustement pour le coût de la vie est approuvé tous les ans dans le cadre du processus budgétaire de la Ville. L'obligation estimée au titre du régime de retraite si la Ville d'Ottawa met fin à l'indexation après le 1er janvier 2020 est de 16 286 $.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 31 décembre 2017, établissait un excédent de 8 900 $ [31 décembre 2016, un déficit de 2 500 $] sur une base de continuité d'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2019 s'élevait à 161 289 $ [en 2018, 158 814 $].

[iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton.

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [OC Transpo], un régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux employés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1er janvier 1999, OC Transpo optait pour le régime de retraite RREMO pour tous les employés et nouveaux membres de son personnel afin d'accumuler les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2019 se sont élevées à 31 781 $ [en 2018, à 31 873 $]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2019 ou en 2018 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2019, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à néant [15 $ en 2018].

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans l'exercice suivant. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

Tableau 29 - Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	**2019**	**2018**
Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo	**648 645 $**	639 423 $
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	**546 849**	544 362
Excédent du régime	**101 796**	95 061
Gains actuariels non amortis	**25 780**	42 473
Provisions pour moins-value	**76 016**	52 588
Actif présenté au titre du régime	**0 $**	0 $

Tableau 30 - Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Charges	**2019**	**2018**
Amortissement du gain actuariel	**(18 581 $)**	(15 295 $)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	**(4 848 $)**	(3 901 $)
Variation de la provision pour moins-value	**23 429**	19 210
Total des charges au titre du régime de retraite	**0 $**	14 $

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de quatre ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2019 s'élevait à 679 427 $ [620 348 $ en 2018]

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2018], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,85 % [5,1 % en 2018] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3,25 % [3,25 % en 2018].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1er janvier 2019, établissait un déficit de solvabilité de 7 794 $ [28 936 $ en 2018]. Le déficit de solvabilité est amorti sur cinq ans à partir de 2019. En 2019, la Ville a versé une cotisation de néant [15 $ en 2018] au régime et a augmenté de 1 559 $ le montant garanti par une lettre de crédit [5 787 $ en 2018] en remplacement de cotisations additionnelles, portant le solde de la lettre de crédit à 88 729 $ [87 170 $ en 2018].

9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La *Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario* prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 31 - Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	**2019**	**2018**
Décharges en exploitation	**19 824 $**	12 261 $
Décharges non exploitées	**14 707**	13 429
Total	**34 531 $**	25 690 $

Décharges en exploitation

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, celle du chemin Trail et la décharge contrôlée de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2019, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 5 579 177 mètres cubes [6 074 527 mètres cubes en 2018], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2041 [2043 en 2018]. La capacité restante de la décharge contrôlée Springhill est d'environ néant [néant en 2018].

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de

9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]

récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

La décharge de Springhill ne reçoit plus de déchets, mais elle n'est pas fermée. Un plan élaboré par un ingénieur-conseil tiers pour fermer les phases 1 à 4 de la décharge est attendu à la fin de 2020.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,74 % [1,55 % en 2018], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,78 % [3,31 % en 2018]. Au 31 décembre 2019, ce montant estimatif s'établissait à 19 824 $ [12 261 $ en 2018]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2019, le solde de ces réserves s'établissait à 5 714 $ [5 249 $ en 2018] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires [*voir la note 15*].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 36 681 $ [2018 – 30 087 $].

Décharges non exploitées

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,74 % [1,55 % en 2018], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,78 % [3,31 % en 2018]. Au 31 décembre 2019, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 14 707 $ [13 429 $ en 2018]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture de 25 ans s'élèvent à environ 12 516 $ [en 2018 – 15 149 $].

10. SITES CONTAMINÉS

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 8 424 $ [8 633 $ – en 2018] pour l'assainissement de 41 terrains contaminés [en 2018 – 41] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

11. DETTE À LONG TERME NETTE

[a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit

Tableau 32 - Dette à long terme nette

Dette à long terme nette	**2019**	**2018**
Débentures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt allant de 1,2 % à 6 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 avril 2020 au 30 juillet 2053	**2 309 254 $**	1 989 564 $
Dette au titre de l'Étape 1 du train léger	**298 789**	-
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	**44 244**	54 727
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débentures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	**(95 093)**	(132 206)
Total	**2 557 194 $**	1 912 085 $

11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

[b] Les paiements de capital, y compris les apports au fonds d'amortissement, des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 33 - Paiements de capital sur la dette à long terme nette

Paiements de capital	
2020	**123 926 $**
2021	**122 432**
2022	**110 174**
2023	**110 216**
2024	**115 049**
2025 et par la suite	**1 376 151**
Total	**1 957 948 $**

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 599 246 $. Ils seront ajoutés au montant de 1 957 948 $ présenté ci-dessus, et le montant servira à rembourser le solde total de la dette de 2 557 194 $

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 44 244 $ [54 727 $ en 2017] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022, 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2019, la Ville aurait reçu la valeur marchande de 265 $ [76 $ en 2018].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2019, la Ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 38 150 000 litres [53 200 000 litres en 2018] de carburant diesel pour les années civiles 2020 et 2021 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2020 à septembre 2021 [janvier 2019 à décembre 2020, en 2018]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2019, la Ville aurait dû payer la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 768 $ [5 206 $ en 2018].

11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

[c] Dans le cadre d'un partenariat public privé, Rideau Transit Group [RTG] avait obtenu 225 000 $ sous forme de financement par emprunt et 75 000 $ sous forme de financement en capitaux propres pour payer la construction du projet de train léger sur rail. À la date d'entrée en service commercial, la Ville a commencé a remboursé la somme totale de 300 000 $ à RTG dans du paiement des services d'entretien annuels des immobilisations et du paiement pour l'achèvement substantiel des travaux sur la durée de vie du train léger. Le taux d'intérêt de cette dette à long terme est de 6,47 % et elle arrivera à échéance le 24 mai 2048.

[d] En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. La Ville a affecté les montants à recevoir à long terme de Project Co aux montants à payer à long terme aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant en capital de 225 000 $ dans l'état de la situation financière consolidé. Les principales modalités économiques du prêt sont identiques, mais seule une partie des modalités et conditions imposées à Project Co ont été transférées dans l'entente des débentures. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et viennent à échéance le 30 juin 2047. Les paiements de capital pour les exercices à venir se présentent comme suit :

Tableau 34 - Remboursements de capital sur la dette liée au transport sur rail léger

Paiement de capital	
2020	**533 $**
2021	**5 192**
2022	**7 038**
2023	**7 382**
2024	**7 731**
2025 et par la suite	**196 900**
Total	**224 776 $**

La Ville a également affecté les produits reçus de Project Co aux coûts du service de la dette payés aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant de 11 008 $ [en 2018 - 11 012 $] dans les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé.

12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

Tableau 35 - Emprunts hypothécaires à payer

Emprunts hypothécaires à payer	2019	2018
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,7 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2044, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2049 à divers taux d'intérêt allant de 2,95 % à 4,96 %	**272 952 $**	263 230 $
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état	**3 260**	3 260
Total	**276 212 $**	266 490 $

[a] Des débentures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 9 155 $ [15 185 $ en 2018] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débentures de 223 691 $ [206 982 $ en 2018] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario, à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 12 948 $ [12 302 $ en 2018] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débentures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

Les prêts hypothécaires visant quatre propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2019 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 18 936 $ à des fins de réparation future d'immobilisations.

12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]

[b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 36 - Remboursements de capital

Remboursements de capital	
2020	**9 660 $**
2021	**9 904**
2022	**10 196**
2023	**10 239**
2024	**10 019**
2025 et par la suite	**226 194**
Total	**276 212 $**

Les remboursements de capital en 2019 ont totalisé 9 686 $ [en 2018 - 9 762 $].

13. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Tableau 37 - Obligations locatives

Obligations locatives	**Immeuble de bureaux**	**Édifice des services paramédicaux**	**Centre des arts Shenkman**
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Taux d'intérêt	6 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 $	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Tableau 38 - Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	**Immeuble de bureaux**		**Édifice des services paramédicaux**		**Centre des arts Shenkman**		**Total**	
	Capital	**Intérêts**	**Capital**	**Intérêts**	**Capital**	**Intérêts**	**Capital**	**Intérêts**
2020	4 240 $	2 060 $	690 $	898 $	846 $	1 640 $	5 776 $	4 598 $
2021	4 495	1 805	729	858	971	1 595	6 195	4 258
2022	4 764	1 535	769	815	1 097	1 544	6 630	3 894
2023	5 050	1 250	813	772	1 115	1 488	6 978	3 510
2024	5 353	947	858	724	1 161	1 433	7 372	3 104
Par la suite	16 724	625	13 228	4 016	28 105	9 375	58 057	14 016
Total	**40 626 $**	**8 222 $**	**17 087 $**	**8 083 $**	**33 295 $**	**17 075 $**	**91 008 $**	**33 380 $**

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2019 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2018

Tableau 39 - Immobilisations corporelles - coût

		Infrastructure			
Coût	**Bâtiments et améliorations**	**Infrastructure linéaire - routes**	**Infrastructure linéaire - aqueduc et eaux usées**	**Terrains**	**Améliorations foncières**
Solde au début de l'exercice	2 272 898 $	4 027 148 $	6 074 509 $	2 840 995 $	700 075 $
Ajouts	596 698	1 028 686	423 583	45 105	56 143
Cessions	(333)	(8 266)	(4 534)	0	(3 108)
Solde à la fin de l'exercice	**2 869 263**	**5 047 568**	**6 493 558**	**2 886 100**	**753 110**

Tableau 40 - Immobilisations corporelles - amortissement cumulé

		Infrastructure			
Amortissement cumulé	**Bâtiments et améliorations**	**Infrastructure linéaire - routes**	**Infrastructure linéaire - aqueduc et eaux usées**	**Terrains**	**Améliorations foncières**
Solde au début de l'exercice	944 872	1 592 306	1 508 238	0	263 499
Cessions	(120)	(995)	(3 028)	0	(1 735)
Amortissements	51 597	90 496	73 995	0	16 223
Solde à la fin de l'exercice	996 349	1 681 807	1 579 205	0	277 987
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	**1 872 914 $**	**3 365 761 $**	**4 914 353 $**	**2 886 100 $**	**475 123 $**

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2019 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2018 [SUITE]

Tableau 41 - Immobilisations corporelles - coût (suite)

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	1 568 628 $	1 046 171 $	2 954 610 $	**21 485 034 $**	20 532 977 $
Ajouts	322 933	586 396	(1 583 263)	**1 476 281**	988 441
Cessions	(3 424)	(45 407)	(624)	**(65 696)**	(36 384)
Solde à la fin de l'exercice	**1 888 137**	**1 587 160**	**1 370 723**	**22 895 619**	21 485 034

Tableau 42 - Immobilisations corporelles - amortissement cumulé (suite)

Amortissement cumulé	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	622 074	573 878	0	**5 504 867**	5 192 515
Cessions	(2 559)	(39 347)	0	**(47 784)**	(23 735)
Amortissements	48 013	77 807	0	**358 131**	336 087
Solde à la fin de l'exercice	667 528	612 338	0	**5 815 214**	5 504 867
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	**1 220 609 $**	**974 822 $**	**1 370 723 $**	**17 080 405 $**	15 980 167 $

Actifs en cours de construction

En 2019, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 1 476 281 $ [988 441 $ en 2018]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 3 059 544 $ [769 181 $ $ en 2018] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actif respectives pour un solde net de (1 583 263 $) [219 260 $ en 2018], comme il a été présenté ci-dessus.

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2019 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2018 [SUITE]

1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2019 s'établit à 474 514 $ [318 684 $ en 2018] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

15. EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique.

Tableau 43 - Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend ce qui suit :	**2019**	**2018**
Investi dans les immobilisations corporelles	**14 128 839**	13 677 648 $
Fonds des dépenses en immobilisations - dépenses en immobilisations non financées	**327 854**	(233 944)
Fonds de dotation	**161 614**	168 170
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	**(692 312)**	(652 413)
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	**(34 531)**	(25 690)
Friches industrielles	**(55 375)**	(53 119)
Sites contaminés	**(8 424)**	(8 633)
Divers	**(94 607)**	(65 700)
Total	**13 733 058**	12 806 319

Tableau 44 - Excédent accumulé (suite)

Réserves	**2019**	**2018**
Réserves soumises à restrictions		
Taxe sur l'essence	**73 764**	102 752
Total des réserves soumises à restrictions	**73 764**	102 752
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	**107 973**	132 674
Transport en commun	**14 486**	59 946
Logements	**83 567**	76 765
Avantages sociaux	**59 949**	57 567
Stabilisation du taux d'imposition	**27 615**	31 249
Stationnement	**23 753**	27 605
Ensemble de la ville	**37 272**	18 780
Parc automobile	**9 574**	7 280
Divers	**11 121**	11 555
Total des réserves discrétionnaires	**375 310**	423 421
Total des réserves	**449 074**	526 173
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique *[note 5]*	**470 297**	462 975
Excédent accumulé	**14 652 429 $**	13 795 467 $

16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS

[a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants autres que les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les montants exigibles seront portés en réduction des résultats à mesure qu'ils seront engagés.

[b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

Tableau 45 - Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	
2020	3 713 985 $
2021	3 610
2022	1 965
2023	106
2024	454

[c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Tableau 46 - Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	
2020	16 401 $
2021	12 029
2022	7 460
2023	5 570
2024	4 636

[d] Le 30 août 2019, marquait la date d'entrée en service commercial de l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération de l'O-Train et l'entrée en vigueur du contrat d'entretien de la ligne ferroviaire.

16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

La Ville s'est engagée à verser des paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service de 29 ans, arrivant à échéance en mai 2048. Les paiements comprennent un montant de 48 141 $ pour la première année complète d'exploitation en dollars « à la date de base » [2013] au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules. Les paiements annuels seront rajustés à mesure que les niveaux de service changeront et une partie sera indexée en fonction l'inflation, selon les modalités de l'entente de projet. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service. En 2019, les paiements de service mensuels ont été versés pour le premier mois d'exploitation entier commençant le 31 août et les déductions de rendement reliées aux opérations des mois précédents ont été appliquées aux mois suivants.

[e] Au 31 décembre 2019, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 139 637 $ pour 2020 à 2026. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des pièces de rechange et du matériel de secours, et des services administratifs généraux et services souterrains.

[f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 1 745 $, 7 999 $ et 17 484 $ selon trois ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043.

[g] La Ville a garanti des prêts de 127 720 $ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2019, l'encours en vertu des garanties totalisait 110 383 $. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 $ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

[h] Le 28 juin 2010, le Conseil de ville a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 $ à l'égard d'un prêt de 20 700 $ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011 qui arrive à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces

16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

garanties en 2019 [néant en 2018].

[i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [« OSEG »] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis distribués aux partenaires d'OSEG, puis à la Ville d'Ottawa, et les soldes de trésorerie seront répartis à parts égales entre la ville et OSEG. Le contrat arrivera à échéance le 31 décembre 2044, à moins que le contrat entre la Ville et OSEG ne soit résilié avant sa date d'échéance.

17. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

Tableau 47 - Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Taxes disponibles pour les besoins des municipalités	**2019**	**2018**
Impôts fonciers	**2 172 537 $**	2 087 245 $
Paiement tenant lieu de taxes	**174 334**	169 748
Améliorations locales et autres frais	**6 009**	7 540
Moins les taxes scolaires	**(488 120)**	(487 811)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	**1 864 760 $**	1 776 722 $

18. CHARGES SELON LEUR OBJET

L'état des résultats et l'excédent accumulé consolidé présentent les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 48 - Charges selon leur objet

Charges selon leur objet	**2019**	**2018**
Traitements, salaires et avantages sociaux	**1 741 140 $**	1 646 307 $
Services généraux et contractuels	**440 186**	371 539
Matériaux, équipement et fournitures	**497 040**	473 976
Intérêts débiteurs	**105 439**	99 358
Loyers et charges financières	**93 889**	83 724
Virements à l'externe	**520 405**	551 616
Amortissement	**358 131**	336 087
Perte (gain) sur cession	**16 446**	(11 314)
Total des charges	**3 772 676**	3 551 293

19. INFORMATIONS SECTORIELLES

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 49 - Tableau des informations sectorielles consolidé

PRODUITS	Administration publique	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transport en commun	Services environnementaux	Services de santé
Taxes	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Paiements de transfert – provinciaux	82	12 990	2 260	36 636	29 324	107 452
Paiements de transfert – fédéraux	22	2 437	6 098	348 350	19 473	1 019
Redevances et frais d'utilisation	14 503	76 579	33 598	190 470	392 797	2 595
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	75 054	2 774	375 231	0
Redevances d'aménagement	126	2 089	30 030	54 745	34 337	0
Amendes et pénalités	534	17 840	0	0	0	0
Divers	56	570	5	31 464	164	0
Total des produits	**15 323**	**112 505**	**147 045**	**664 439**	**851 326**	**111 066**

CHARGES	Administration publique	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transport en commun	Services environnementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	65 055	506 243	115 319	349 606	117 394	144 433
Services généraux et contrats	11 336	49 143	102 310	99 910	103 322	11 196
Matériaux, équipement et fournitures	15 144	50 190	74 420	99 221	58 289	15 899
Intérêts débiteurs	1 238	1 352	20 680	23 846	29 568	1 030
Loyers et charges financières	15 259	6 871	6 179	37 372	8 202	3 067
Virements à l'externe	0	10 197	0	0	2 132	0
Amortissement	903	13 123	110 307	82 776	102 607	5 238
Perte (gain) sur cession	25	190	3 955	5 084	5 803	82
Total des charges	**108 960**	**637 309**	**433 170**	**697 815**	**427 317**	**180 945**
EXCÉDENT ANNUEL (DÉFICIT)	**(93 637 $)**	**(524 804 $)**	**(286 125 $)**	**(33 376 $)**	**424 009 $**	**(69 879 $)**

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 50 - Tableau des informations sectorielles consolidé (suite)

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et dévelop-pement	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 $	0 $	0 $	0 $	1 864 760 $	**1 864 760 $**
Paiements de transfert – provinciaux	394 778	65 433	3 035	1 332	12 408	**665 730**
Paiements de transfert – fédéraux	0	37 479	1 305	1 329	0	**417 512**
Redevances et frais d'utilisation	19 258	72 838	62 367	36 203	2 120	**903 328**
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	18 762	2 693	0	**474 514**
Redevances d'aménagement	0	9	1 683	2 158	1 987	**127 164**
Amendes et pénalités	0	0	736	0	18 787	**37 897**
Divers	0	7 780	9 075	15 243	77 183	**141 540**
Total des produits	**414 036**	**183 539**	**96 963**	**58 958**	**1 977 245**	**4 632 445**

CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et dévelop-pement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	150 496	46 159	215 192	31 243	0	**1 741 140**
Services généraux et contrats	11 340	2 659	41 672	7 298	0	**440 186**
Matériaux, équipement et fournitures	17 118	97 090	65 758	3 911	0	**497 040**
Intérêts débiteurs	1 270	11 429	12 360	2 666	0	**105 439**
Loyers et charges financières	3 330	5 651	1 020	6 938	0	**93 889**
Virements à l'externe	351 484	121 647	10 893	24 052	0	**520 405**
Amortissement	1 949	16 618	24 174	436	0	**358 131**
Perte (gain) sur cession	19	2	1 278	8	0	**16 446**
Total des charges	**537 006**	**301 255**	**372 347**	**76 552**	**0**	**3 772 676**
EXCÉDENT ANNUEL (DÉFICIT)	**(122 970 $)**	**(117 716 $)**	**(275 384 $)**	**(17 594 $)**	**1 977 245 $**	**859 769 $**

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tableau 51 - Tableau d'informations sectorielles consolidé 2018 *[voir note 22]*

PRODUITS	Administration publique	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transport en commun	Services environnementaux	Services de santé
Taxes	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Paiements de transfert – provinciaux	51	9 867	9 250	37 754	29 162	102 333
Paiements de transfert – fédéraux	0	2 290	23 187	157 352	30 397	0
Redevances et frais d'utilisation	13 752	64 124	25 404	183 955	386 337	2 622
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	69 235	697	213 928	0
Redevances d'aménagement	0	2 757	13 681	33 555	22 197	0
Amendes et pénalités	294	16 289	0	0	0	0
Divers	56	830	0	4 312	179	0
Total des produits	**14 153**	**96 157**	**140 757**	**417 625**	**682 200**	**104 955**

CHARGES	Administration publique	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transport en commun	Services environnementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	70 213	476 112	122 636	319 326	99 886	138 345
Services généraux et contrats	10 001	51 693	78 067	70 885	93 003	11 374
Matériaux, équipement et fournitures	17 257	43 283	69 249	107 446	58 317	16 318
Intérêts débiteurs	1 300	1 628	21 494	15 604	29 616	1 221
Loyers et charges financières	13 778	5 561	10 930	1 940	4 454	3 328
Virements à l'externe	0	9 852	0	0	1 768	0
Amortissement	983	13 581	109 434	67 409	97 292	4 820
Perte (gain) sur cession	9	108	810	293	4 348	177
Total des charges	**113 541**	**601 818**	**412 620**	**582 903**	**388 684**	**175 583**
EXCÉDENT ANNUEL (DÉFICIT)	**(99 388 $)**	**(505 661 $)**	**(271 863 $)**	**(165 278 $)**	**293 516 $**	**(70 628 $)**

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tableau 52 - Tableau des informations sectorielles consolidé 2018 (suite)

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et dévelop-pement	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 $	0 $	0 $	0 $	1 776 722 $	**1 776 722 $**
Paiements de transfert – provinciaux	417 645	80 679	4 397	5 070	8 156	**704 364**
Paiements de transfert - fédéraux	0	26 993	2 240	10 690	0	**253 149**
Redevances et frais d'utilisation	19 193	69 324	61 508	29 466	2 110	**857 795**
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	32 049	2 775	0	**318 684**
Redevances d'aménagement	3 502	2	3 924	11	403	**80 032**
Amendes et pénalités	0	0	768	0	18 088	**35 439**
Divers	0	15 671	4 684	16 964	91 505	**134 201**
Total des produits	**440 340**	**192 669**	**109 570**	**64 976**	**1 896 984**	**4 160 386**

CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et dévelop-pement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	139 504	45 136	201 697	33 452	0	**1 646 307**
Services généraux et contrats	9 973	3 891	38 299	4 353	0	**371 539**
Matériaux, équipement et fournitures	14 129	79 972	63 005	5 000	0	**473 976**
Intérêts débiteurs	1 342	11 884	12 478	2 791	0	**99 358**
Loyers et charges financières	5 188	5 682	1 258	31 605	0	**83 724**
Virements à l'externe	380 501	127 623	9 568	22 304	0	**551 616**
Amortissement	1 914	16 469	23 738	447	0	**336 087**
Perte (gain) sur cession	8	42	(18 291)	1 182	0	**(11 314)**
Total des charges	**552 559**	**290 699**	**331 752**	**101 134**	**0**	**3 551 293**
EXCÉDENT ANNUEL (DÉFICIT)	**(112 219 $)**	**(98 030 $)**	**(222 182 $)**	**(36 158 $)**	**1 896 984 $**	**609 093 $**

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur de l'administration comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.

- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique. Ces services veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.

- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.

- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.

- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.

- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'accroître la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.

- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.

- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.

- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.

- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.

- Le secteur des éléments non liés à un ministère comprend la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique, les revenus de placement, les produits des loteries partagés et les produits divers.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

20. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2019 approuvés par le Conseil. Les budgets approuvés par le Conseil sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présenté à l'état des résultats et d'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés. Des chiffres réels ont été utilisés à titre d'approximation des montants prévus au budget de certains éléments de rapprochement qui n'étaient pas inclus dans le budget du Conseil. Les virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou versés dans d'autres fonds et le produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt/au remboursement du capital de la dette sont les deux seuls éléments compris dans le budget du Conseil, des chiffres réels ont été utilisés pour faire une estimation des montants du budget pour tous les autres éléments du tableau ci-après.

21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET [SUITE]

Tableau 53 - Rapprochement du budget

Rapprochement du budget	Produits	Charges
Budget approuvé par le Conseil		
Fonctionnement	3 614 522 $	3 614 522 $
Immobilisations	766 598	766 598
Ajouter		
Entités consolidées	186 879	186 879
Immobilisations reçues sous forme d'apports	474 514	0
Produits tirés des fonds de réserve	21 842	0
Autres autorisations de dépenses d'immobilisations au cours de l'exercice	3 944 745	3 944 745
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	10 129	0
Intérêts sur les fonds d'amortissement	4 145	4 145
Perte sur cession	0	16 444
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	0	39 450
Variation des autres obligations devant être capitalisées	0	37 983
Amortissement	0	358 131
	9 023 374	8 968 897
Déduire		
Reclassements et éliminations	(28 644)	(27 589)
Écart temporaire entre les dépenses en immobilisations autorisées et les dépenses en immobilisations prévues	(3 753 495)	(2 981 585)
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	(1 476 192)
Virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou à d'autres fonds	(597 291)	(594 726)
Produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt ou aux remboursements du capital de la dette	(188 311)	(140 043)
	(4 567 741)	(5 220 135)
Budget aux fins des états financiers	**4 455 633 $**	**3 748 762 $**

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs pour 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités, à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Toutes les opérations entre apparentés importantes sont présentées ci-après ou dans les notes pertinentes. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Conversion à l'éclairage de rue DEL

En 2014, la Ville a conclu un contrat avec une filiale d'Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. L'installation a commencé en 2016 et s'achèvera en 2020. Les engagements futurs se présentent comme suit :

Tableau 54 - Calendrier de conversion des lampadaires

Calendrier de conversion des lampadaires	
2020 (7 886 unités)	**3 785 $**

24. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Depuis le 31 décembre 2019, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus, la COVID-19 plus précisément, les gouvernements à l'échelle du monde ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Le gouvernement du Canada a annoncé un nouvel ensemble de mesures économiques pour aider à stabiliser l'économie durant cette période difficile. La situation actuelle demeure fluide et la Ville évalue actuellement les répercussions de cette situation sur ses opérations. Il est prévu que l'impact négatif le plus significatif sera sur les revenus de redevances et les frais d'utilisation. Pour le moment, il n'est pas possible d'estimer avec exactitude les autres répercussions possibles que cette éclosion planétaire de la COVID-19 pourra avoir sur la situation et les résultats financiers de la Ville.

ANNEXE 1 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES

CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

Au 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018 *[en milliers de dollars]*

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 55 - Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Situation financière	**2019**	**2018**
Actifs financiers	**59 532 $**	54 579 $
Passifs	**38 423**	34 561
Total des passifs	**21 109**	20 018

Tableau 56 - Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa - Actifs non financiers

Actifs non financiers	**2019**	**2018**
Immobilisations corporelles	**46 427**	43 375
Charges payées d'avance	**2**	250
Total des actifs non financiers	**46 429**	43 625
Excédent accumulé	**67 538 $**	63 643 $

État des résultats et de l’excédent accumulé consolidé

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 57 - Conseil de la Bibliothèque publique d’Ottawa - État des résultats et de l’excédent accumulé consolidé

Produits	**2019**	**2018**
Ville d’Ottawa	**55 160 $**	51 072 $
Province d'Ontario - ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Financement de fonctionnement (PLOG)	**1 210**	1 210
Financement de l’appui à l’équité salariale	**170**	170
TI et capacité de service (OLCF)	**0**	118
Redevances d’aménagement	**810**	272
Produit de la vente du bâtiment principal de la bibliothèque	**0**	18 365
Divers	**1 728**	162
Total des produits	**59 078 $**	71 369 $

Tableau 58 - Conseil de la bibliothèque publique d’Ottawa — État des résultats et de l’excédent accumulé consolidé — Charges

Charges	**2019**	**2018**
Dépenses de fonctionnement	**55 183**	51 146
Total des charges	**55 183**	51 146
Excédent annuel	**3 895**	20 223
Excédent accumulé au début de l’exercice	**63 643**	43 420
Excédent accumulé à la fin de l’exercice	**67 538 $**	63 643 $

2019
Tableaux financiers et statistiques – non audités

Produits par source – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Produits par sources[1]	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	**1 626 544$**	**1 653 541$**	**1 703 630$**	**1 776 722$**	**1 864 760$**

Redevances et frais d'utilisation	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Administration générale	15 172	14 107	17 254	13 752	14 503
Service paramédic	929	1 058	1 297	1 418	1 230
Autres services de sécurité	64 030	64 355	60 211	64 124	76 579
Routes, circulation et stationnement	28 071	25 789	26 383	25 404	33 598
Transport en commun	180 841	185 803	182 806	183 955	190 470
Eau et égouts	288 623	315 410	315 186	341 883	348 201
Collecte des déchets et du recyclage	39 860	44 856	50 883	44 454	44 596
Logement social	65 196	65 587	66 676	69 324	72 838
Parcs et services récréatifs	58 137	59 751	59 476	60 371	62 367
Urbanisme et aménagement	12 689	14 788	14 801	29 466	36 203
Soins de longue durée	17 104	17 536	17 708	18 085	18 323
Autre	6 876	500	7 184	5 559	4 420
Total des redevances et frais d'utilisation	**777 528**	**809 540**	**819 865**	**857 795**	**903 328**

Produits par sources	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Paiement de transfert	858 647	907 057	683 114	957 513	1 083 242
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	184 121	182 296	205 693	318 684	474 514
Redevances d'aménagement	137 743	121 851	217 076	80 032	127 164
Revenus de placement	29 575	37 721	37 778	48 550	45 866
Amendes et pénalités	27 416	31 618	34 168	35 439	37 897
Autres recettes	22 010	33 579	51 214	43 513	63 245
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	32 370	34 836	35 975	42 138	32 429
Revenus	**1 291 882**	**1 348 958**	**1 265 018**	**1 525 869**	**1 864,357**
Total des revenus	**3 695 954$**	**3 812 039$**	**3 788 513$**	**4 160 386$**	**4 632 445$**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Charges par fonction – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Charges par fonction[1]	2015	2016	2017	2018	2019
Administration générale[2]	99 351$	95 687$	98 821$	113 541$	108 960$
Protection de la personne et de la propriété	557 516	578 309	563 103	601 818	637 309
Routes, circulation et stationnement	426 978	413 504	410 761	412 620	433 170
Transports en commun	552 662	560 099	554 548	582 903	697 815
Services environnementaux	378 303	381 763	368 356	388 684	427 317
Services de santé	163 260	162 164	177 062	175 583	180 945
Services sociaux et à la famille	435 877	457 850	484 138	552 559	537 006
Logement social	259 246	273 291	270 532	290 699	301 255
Programmes communautaires des loisirs et de la culture	333 828	316 348	329 542	331 752	372 347
Urbanisme et aménagement	61 739	69 538	70 367	101 134	76 552
Total des dépenses	**3 268 760 $**	**3 308 553 $**	**3 327 230 $**	**3 551 293 $**	**3 772 676 $**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.
[2] Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges d'exploitation ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière du gouvernement de l'Ontario.

Réserves consolidées – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audités]
[en milliers de dollars]

Fonds de réserve[1]	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Réserves assujetties à des restrictions					
Taxe sur l'essence	112 209$	33 636$	64 559$	102 752$	73 764$
Total du fonds de réserve assujetti à des restrictions	**112 209**	**33 636**	**64 559**	**102 752**	**73 764**
Fonds de réserve discrétionnaires					
Transports en commun	49 362	54 978	65 609	59 946	14 486
Logements trouvés	37 816	53 178	75 244	76 765	83 567
Avantages sociaux	69 306	64 599	55 216	57 567	59 949
Stabilisation des taxes	27 574	25 888	35 982	31 249	27 615
Stationnement	20 742	19 285	27 333	27 605	23 753
À l'échelle de la Ville	22 383	6 021	26 164	18 780	37 272
Parc automobile de la Ville	17 658	29 929	23 480	7 280	9 574
Services environnementaux / autres	31 372	59 310	87 626	144 229	119 094
Total des réserves discrétionnaires	**276 213**	**313 188**	**396 654**	**423 421**	**375 310**
Total des réserves	**388 422$**	**346 824$**	**461 213$**	**526 173$**	**449 074$**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Résidentiel (en milieu urbain)	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Ensemble de la municipalité	0,495750%	0,479442%	0,492532%	0,496991%	0,509381%
Service d'incendie municipal	0,083771%	0,081948%	0,083592%	0,083364%	0,082854%
Service de police municipal	0,147244%	0,142339%	0,146478%	0,148305%	0,150216%
Transport en commun municipal	0,158427%	0,154287%	0,159784%	0,163405%	0,166460%
Aire de conservation municipale	0,006971%	0,006230%	0,006464%	0,006345%	0,006758%
Études	0,195000%	0,188000%	0,179000%	0,170000%	0,161000%
Total des taux d'imposition résidentiels	**1,087163%**	**1,052246%**	**1,067850%**	**1,068410%**	**1,076669%**

Non résidentiel (commercial en milieu urbain)	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Ensemble de la municipalité	0,959845%	0,931769%	0,948616%	0,930676%	0,929563%
Service d'incendie municipal	0,163747%	0,160373%	0,160998%	0,156109%	0,151200%
Service de police municipal	0,285086%	0,276628%	0,282117%	0,277719%	0,274127%
Transport en commun municipal	0,309676%	0,301942%	0,307745%	0,305996%	0,303771%
Aire de conservation municipale	0,013496%	0,012108%	0,012450%	0,011882%	0,012332%
Études	1,206133%	1,180000%	1,140000%	1,090000%	1,030000%
Total des taux d'imposition non résidentiels	**2,937983%**	**2,862820%**	**2,851926%**	**2,772382%**	**2,700993%**

Valeur cotisée [en millions de dollars]	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Résidentiel	108 229$	116 278$	118 301$	122 231$	128 506$
Pourcentage du total	78,1%	78,3%	72,7%	72,2%	79,1%
Non résidentiel	30 364	32 280	44 335	47 104	33 933
Pourcentage du total	21,9%	21,7%	27,3%	27,8%	20,9%
Total des cotisations	**138 593 $**	**148 558$**	**162 636$**	**169 336$**	**162 439$**

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] ***[en milliers de dollars]***

Impôts et taxes à recevoir	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Impôts et taxes à recevoir au début de l'exercice	89 772$	91 871$	100 711$	107 933$	106 826$
Impôts fonciers prélevés	1 975 417	2 028 702	2 073 437	2 131 472	2 241 757
Éléments non imposables ajoutés aux fins de recouvrement	33 873	34 376	36 565	35 618	52 844
Pénalités et intérêts	12 737	14 659	16 283	16 329	16 731
Ajustements fiscaux de l'exercice	(56 006)	(73 343)	(96 251)	(36 085)	(23 361)
Total partiel	**2 055 793$**	**2 097 559$**	**2 132 160$**	**2 255 267$**	**2 394 797$**

Recouvrements	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
À jour	(1 845 527) $	(1 870 307) $	(1 896 783) $	(2 051 853) $	(2 203 938) $
Arriérés	(115 451)	(122 899)	(123 476)	(96 587)	(77 233)
Total des recouvrements	**(1 960 978) $**	**(1 993 206) $**	**(2 020 259) $**	**(2 148 440) $**	**(2 281 171) $**

Impôts et taxes à recevoir	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	94 814$	107 297$	111 901$	106 826$	113 542$
Provisions pour créances douteuses	(2 943)	(3 643)	(3 968)	(4 404)	(4 811)
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	**91 871$**	**103 654$**	**107 933$**	**102 422$**	**108 731$**
Pourcentage des impôts et taxes exigibles perçus	93,4%	92,2%	91,5%	96,3%	98,3%
Impôts et taxes à payer en proportion de l'imposition de l'exercice	4,7 %	5,1 %	5,2 %	4,8 %	4,9 %

Placements – au coût après amortissement – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] ***[en milliers de dollars]***

Investissements	2015	2016	2017	2018	2019
Obligations du gouvernement fédéral	257 272$	179 780$	131 344$	203 340$	128 043$
Obligations du gouvernement provincial	211 089	243 183	397 004	249 391	202 216
Obligations du gouvernement municipal	198 055	214 850	133 918	185 900	209 170
Obligations de sociétés	503 728	402 893	340 895	389 027	289 772
Fonds de dotation	170 576	162 632	163 008	171 413	166 440
Autre	46 924	70 038	70 967	30 176	30 930
Totaux	**1 387 644$**	**1 273 376$**	**1 237 136$**	**1 229 247$**	**1 026 571$**

Dette à long terme – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] ***[en milliers de dollars]***

Dette à long terme nette	2015	2016	2017	2018	2019
Débentures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises	1 647 945$	1 740 319$	2 092 078$	1 989 564$	2 309 254$
Dette au titre de l'Étape 1 du train léger	0	0	0	0	298 789
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	63 399	74 873	64 934	54 727	44 244
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débentures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(89 448)	(104 761)	(124 117)	(132 206)	(95 093)
Total de la dette à long terme nette	**1 621 896$**	**1 710 431$**	**2 032 895$**	**1 912 085$**	**2 557 194$**

Dette à long terme nette par fonction – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] ***[en milliers de dollars]***

Dette à long terme nette par fonction	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Administration générale	10 009 $	7 881 $	5 678 $	3 396 $	1 773 $
Incendie	6 216	5 884	5 537	5 177	10 202
Service de police	31 246	27 517	23 643	19 619	29 543
Inspection liée à la sécurité publique	4 490	4 061	3 613	3 147	2 660
Routes	470 679	457 376	467 093	423 747	583 564
Transport en commun	311 721	311 275	433 637	401 988	875 171
Traitement des eaux usées	206 173	252 791	406 198	406 741	491 417
Approvisionnement en eau et distribution	255 934	328 248	369 109	341 052	258 827
Collecte des déchets et du recyclage	5 855	5 528	5 195	4 855	4 508
Assainissement de l'environnement	1 317	1 143	12 988	12 540	13 937
Parcs et services récréatifs	236 471	230 953	226 791	220 829	221 489
Bibliothèques	4 353	4 048	3 726	3 389	3 085
Urbanisme et aménagement	57 169	55 448	53 470	51 533	48 862
Services sociaux et à la famille	19 769	17 856	15 867	13 799	11 960
Santé	494	422	349	273	196
Total de la dette à long terme nette	**1 621 896$**	**1 710 431$**	**2 032 895$**	**1 912 085$**	**2 557 194$**

Données démographiques et autres informations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Données démographiques	2015	2016	2017	2018	2019
Populations	960 754	968 580	979 173	991 429	1 006 210
Ménages	403 916	409 643	416 217	422 327	429 080

Équivalents temps plein municipaux prévus au budget	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Équivalents temps plein prévus au budget	15 088	15 061	14 991	15 088	15 312
Équivalents temps plein par population de 1 000 personnes prévus au budget	15,7	15,5	15,3	15,2	15,2

Inflation - Augmentation annuelle de l'IPC[1] (%)	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Ottawa	1,0	1,3	1,4	2,5	2,0
Ontario	1,2	1,8	1,7	2,3	1,8
Canada	1,1	1,4	1,6	2,2	1,9

Taux de chômage (%)[1]	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Ottawa	6,3	6,3	5,6	4,6	4,7
Ontario	6,8	6,5	6,0	5,6	5,6
Canada	6,9	7,0	6,3	5,8	5,7

Informations sur le logement	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Mises en chantier résidentielles[2]	4 972	5 298	7 457	7 539	7 782
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	(13,7)	6,6	40,8	1,1	3,2
Maisons unifamiliales	1 992	1 990	2 283	2 718	2 607
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	12,2	(0,1)	14,7	19,1	(4,1)
Prix des logements (en milliers de dollars)[3]	368	372	392	407	465
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	1,7	1,1	5,4	3,9	14,3
Inflation des prix des nouveaux logements (%)[1]	(1,0)	1,1	4,7	5,2	7,2
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	2 143$	2 646$	2 705$	2 976$	3 262$

[1] Statistique Canada
[2] Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
[3] Chambre d'immeuble d'Ottawa-Carleton

Informations sur le logement	2015	2016	2017	2018	2019
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	(20,1)	23,5	2,2	10,0	9,6

2020-531